



سفارة بلجيكا

*Ambassade van België*  
*Ambassade de Belgique*  
*Mission Economique*



---

---

## L'Essentiel de l'Actualités Economiques en Algérie

# Revue de Presse

Mois /Année  
**Mai 2010**

Lot Bensmaia, Villa 16B  
**Parc Poirson, El Biar, Alger – Algérie**  
Tél : 00.213.21.92.62.70/72  
Fax : 00.213.21.92.62.64  
Naouel Louzri  
[naouel.louzri@bruxelles-algerie.com](mailto:naouel.louzri@bruxelles-algerie.com)  
[www.bruxelles-algerie.com](http://www.bruxelles-algerie.com)

# Sommaire

## DOSSIER

### *LE PLAN QUINQUENNAL 2010 - 2014*

**Le Conseil des ministres s'est réuni hier : Les grandes lignes du plan 2010-2014 ... P 3/4**

**Programme d'investissement public 2010-2014**

**Bouteflika met sur la table 286 milliards de dollars .....P 5/6**

**BOUTEFLIKA EN CONSEIL DES MINISTRES**

**«Il faut bannir tout excès et gaspillage».....P 7/8**

**Le conseil des ministres se penche sur les grandes lignes du programme quinquennal**

**2010-2014.....P 9/10/11**

**Le conseil des ministres adopte le plan quinquennal 2010-2014 : 286 milliards de dollars**

**pour le développement..... P 12/13/14/15/16**

**L'Algérie annonce un programme d'investissements publics de 286 milliards de**

**dollars..... P 17/18**

**Le nouveau plan quinquennal du président de la République adopté, hier, en Conseil des ministres : «Ce programme est la concrétisation d'un engagement pris devant la**

**Nation..... P 19/20**

# El Watan

25 mai 2010

## Le Conseil des ministres s'est réuni hier : Les grandes lignes du plan 2010-2014



Après un retard inexplicable de plusieurs mois, le Conseil des ministres, qui s'est tenu hier, a enfin adopté le programme des investissements publics pour la période allant de 2010 à 2014 annoncé à grand renfort médiatique à la veille de l'entame du troisième mandat du Président. Il s'agit là, en effet, d'un plan originellement quinquennal qui se voit amputé de près d'un exercice pour mériter tout simplement ainsi la dénomination d'un quadriennal. Bref, l'Etat a décidé d'injecter pas moins de 286 milliards de dollars durant la période précitée pour le développement des infrastructures. Force est de relever que près de la moitié de ce montant astronomique sera consacrée à la finalisation d'anciens projets.

Une enveloppe de 130 milliards de dollars est destinée au « parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau ». Le reste prend en charge l'engagements de nouveaux projets. Il faut souligner à ce sujet que beaucoup de projets lancés au début du deuxième mandat de Bouteflika ont connu des retards énormes. Des surcoûts aussi. Faut-il rappeler au passage que ni bilan ni même évaluation ne sont portés à la connaissance de l'opinion publique sur le niveau et le rythme d'exécution ou de finalisation des nombreux chantiers.

Le projet dit du siècle, l'autoroute Est-Ouest en est la parfaite illustration. Idem pour le métro d'Alger dont la livraison est perpétuellement reportée. Une particularité bien algérienne qui semble caractériser tout projet national. Les nouveaux projets que compte lancer l'Etat, pour lesquels une enveloppe de 156 milliards de dollars est consacrée, connaîtront fatalement le même rythme. Tout retard comporte un coût. Mais, au-delà de ces sommes faramineuses et des promesses de projets, il est légitime de s'interroger sur les résultats des deux précédents plans.

L'Exécutif a péché par absence d'un bilan sur les réalisations. Sur les surcoûts réels aussi. La corruption notamment. Le devoir de rendre des comptes – un fondement de la bonne gouvernance – ne semble n'être ni dans les priorités actuelles ni à venir du pouvoir actuel, si l'on en juge par l'opacité la plus totale qui règne en maîtresse... de l'ouvrage. Les Algériens ne disposent d'aucune possibilité de contrôle. Les instances élues et qui ont pour charge de contrôler la gestion des affaires s'effacent devant l'Exécutif. Et même quand des scandales de corruption éclatent au grand jour, dans les secteurs les plus névralgiques, éclaboussant de hauts responsables, le Parlement, réduit à sa plus simple expression, fait semblant de ne rien voir. Il est lui « interdit » d'avoir un droit de regard. Ainsi, le Conseil des ministres – le deuxième en l'espace de dix jours – intervient après une année caractérisée par la vacance de l'activité officielle de l'équipe dirigeante. Le chef de l'Etat a brillé par une longue

absence, hormis les quelques apparitions protocolaires. Des scandales en cascade restent le fait dominant de ces derniers mois. Ils ont en effet le plus marqué l'activité nationale. Il est à espérer que la grosse somme mobilisée, 286 milliards de dollars pour les quatre prochaines années, n'aiguiserait pas l'appétit vorace des corrompus de tout poil. L'opinion nationale qui guette désespérément une vraie thérapie de choc contre les détournements des deniers publics est restée sur sa faim.

Pour tout système de bonne gouvernance, le chef de l'Etat s'est contenté, hier, d'exhorter ses ministres à « rendre compte annuellement de l'exécution diligente de son propre programme et nous procéderons annuellement à l'appréciation de la situation financière du pays ». « Nous accompagnerons aussi cette importante dépense publique pour le développement avec la rigueur nécessaire pour bannir tout excès et surtout tout gaspillage dans le fonctionnement de l'Etat et des collectivités locales. Parallèlement, les mécanismes de contrôle devront jouer pleinement leur rôle comme je l'ai déjà ordonné dans ma récente directive », a souligné le chef de l'Etat. Mais pour aller plus vite dans cette démarche, n'est-il pas judicieux de commencer par évaluer les dégâts de la corruption qui a entouré la conduite des deux premiers plans ?

*Par [Hacen Quali](#)*

# LIBERTE

**Actualité** (*Mardi 25 Mai 2010*)

**Programme d'investissement public 2010-2014**  
**Bouteflika met sur la table 286 milliards de dollars**  
Par : Djilali Benyoub

**Le président de la République a dévoilé hier, en Conseil des ministres, son programme quinquennal 2010-2014, attendu depuis sa réélection pour un troisième mandat.**

Ce programme s'inscrit dans le prolongement du précédent tant, par certains aspects, il constitue une étape d'achèvement de quelques projets. Doté d'une enveloppe de 286 milliards de dollars, soit 21 214 milliards DA dont bénéficieront pratiquement tous les secteurs avec un intérêt particulier pour les projets structurants et ceux du secteur économique dont le but fondamental est la réduction de la dépendance des hydrocarbures. Le parachèvement des projets de transports, des travaux publics et de l'hydraulique viennent en priorité avec un budget de 130 milliards de dollars, alors que les nouveaux projets sont dotés d'une enveloppe de 156 milliards \$.

Deux millions de nouveaux logements et trois millions d'emplois sont inscrits dans cette perspective. Éducation, santé, jeunesse et sport, énergie, culture, moudjahidine, affaires religieuses, transport, travaux publics, environnement et collectivités locales sont concernés par ce budget qui connaît une nette hausse passant de 17 500 milliards de DA à 21 214 milliards.

Pour le président Bouteflika, ce programme traduit l'engagement qu'il avait pris pendant sa campagne, ses promesses électorales. "Ce programme est la concrétisation d'un engagement pris devant la nation en février de l'année dernière, pour maintenir la dynamique de reconstruction nationale entamée depuis dix années", a-t-il déclaré, selon le communiqué du Conseil des ministres rapporté par l'APS. Aussi a-t-il appelé à la mobilisation à la fois de l'Exécutif et du peuple pour le concrétiser.

Malgré les réalisations (des deux précédents quinquennats), le Président a mis l'accent sur la poursuite du processus de développement. Car, a-t-il souligné "tout cela serait insuffisant sans une plus grande mobilisation de tous, en vue de rentabiliser tous ces acquis". Par ailleurs, un vaste programme de soutien à l'agriculture et aux entreprises publiques et privées sera mis en œuvre ainsi qu'un plan pour les PME. Les entreprises algériennes bénéficieront davantage du régime préférentiel dans l'accès aux contrats publics.

Il a, en outre, insisté auprès du gouvernement sur la maturation des projets, autrement dit, affiner les études, afin d'éviter toute réévaluation des coûts. Ce qui s'est produit dans certains projets qui ont connu, faute d'études détaillées, des surcoûts. Cela d'autant que, a expliqué le Président, le Trésor a mobilisé toutes ses ressources.

Les ministres de leur côté rendront compte annuellement de l'exécution dudit programme, notamment des dépenses. Le point sur la situation financière du pays sera fait annuellement et le Président a exclu le recours à l'endettement extérieur. Ce qui suppose une possible révision

des coûts ou des investissements en cas de chute des recettes du pays.

“Nous accompagnerons aussi cette importante dépense publique de développement avec la rigueur nécessaire, pour bannir tout excès et surtout tout gaspillage dans le fonctionnement de l’État et des collectivités locales. Parallèlement, les mécanismes de contrôle devront jouer pleinement leur rôle comme je l’ai déjà ordonné dans ma récente directive”, a-t-il souligné.

Les ministres et les walis sont instruits de mener une campagne d’explication du programme.

Le conseil a adopté, par ailleurs, un projet de loi relatif aux aires protégées. Il s’agit d’une loi pour la protection des parcs naturels subdivisés en sept catégories.

Ce projet de loi vise à la protection de ces aires et s’inscrit dans la politique du développement durable. “J’attends donc du gouvernement qu’il inscrive la conduite et l’orientation du développement national, dans cette vision pour la concrétiser à moyen et long terme”, a-t-il précisé devant les ministres.

Le Président a annoncé lors du conseil sa décision de création d’un centre national d’études, d’information et de documentation sur la famille, la femme et l’enfance. Le centre sera chargé d’élaborer des études qui serviront d’appoint pour la mise en œuvre de la politique nationale de promotion de la femme et de protection de la famille et de l’enfance, est-il précisé.

BOUTEFLIKA EN CONSEIL DES MINISTRES

**«Il faut bannir tout excès et gaspillage»**

25 Mai 2010 - Page : 24

*Le chef de l'Etat appelle à une bonne maturation des projets afin d'écartier leur réévaluation.*

En réunissant le Conseil des ministres, le chef de l'Etat n'a pas mâché ses mots pour mettre en garde le gouvernement contre tout gaspillage des deniers publics. «*Nous accompagnerons aussi cette importante dépense publique de développement avec la rigueur nécessaire, pour bannir tout excès et surtout tout gaspillage dans le fonctionnement de l'Etat et des collectivités locales*», a-t-il insisté hier en s'adressant à l'équipe de Ouyahia.

La présentation du Plan d'action 2010/2014 était une occasion pour le chef de l'Etat de donner des directives à l'Exécutif.

Désormais, les comptes se feront chaque année. «*Chaque secteur rendra compte annuellement de l'exécution diligente de son propre programme et nous procéderons annuellement à l'appréciation de la situation financière du pays pour, le cas échéant, tenir compte de nos moyens financiers, car nous excluons par avance tout recours à l'endettement extérieur*», a-t-il exigé de ses ministres.

La sortie du chef de l'Etat était bien attendue puisqu'il s'agit d'un budget dont le montant attise les convoitises.

Avec un montant estimé à 286 milliards de dollars, il y a de quoi s'inquiéter à propos des risques de gaspillage.

Après le Conseil des ministres tenu hier, le plan quinquennal 2010/2014 est désormais opérationnel.

Le président de la République, promoteur du projet, a donné son coup d'envoi.

Selon le communiqué de la Présidence, le programme d'investissement public retenu pour les 4 ans à venir implique des engagements financiers de l'ordre de 21.214 milliards DA, soit 286 milliards de dollars.

Ce budget concerne deux volets à savoir, les grandes infrastructures et le développement des capacités humaines et du cadre de vie. Une enveloppe de 9700 milliards, soit 130 milliards de dollars, sera consacrée au secteur du rail, des routes et de l'eau.

Le reste, soit 156 milliards de dollars, sera alloué à l'engagement des projets nouveaux. En fait, ce programme met l'accent beaucoup plus sur le facteur humain en lui réservant plus de 40% de ses ressources. Dans ce sens, il prévoit la réalisation de près de 5000 établissements de l'Education nationale, 600.000 places pédagogiques universitaires et 400.000 places d'hébergement pour les étudiants, et plus de 300 établissements de formation et d'enseignement professionnels.

En outre, le programme cible la construction de plus de 1500 infrastructures de santé dont 172 hôpitaux.

Le logement qui constitue un besoin urgent pour les citoyens n'est pas en reste. Ainsi, le programme s'engage à construire deux millions de logements, dont 1,2 million seront livrés durant le quinquennat, le reste devant déjà être mis en chantier avant la fin de l'année 2014. Afin d'améliorer le cadre de vie, des projets de raccordement des foyers au gaz et à l'électricité sont inscrits.

Les jeunes seront dotés des espaces de loisir. Plus de 5000 infrastructures pour la jeunesse et les sports dont 80 stades, 160 salles polyvalentes, 400 piscines et plus de 200 auberges et maisons de jeunes sont programmées. Par ailleurs, le programme quinquennal réserve aussi plus de 1500 milliards DA à l'appui au développement de l'économie nationale.

**Nadia BENAÏL**

## Le conseil des ministres se penche sur les grandes lignes du programme quinquennal 2010-2014

### 2000 milliards DA de crédits bancaires bonifiés pour l'industrie

Le ton a été donné, hier, au cours du Conseil des ministres, le second en moins de 15 jours. Le prochain programme quinquennal donnera une plus grande importance au développement industriel, et plus particulièrement au développement des



PME-PMI vecteur de richesses et d'emplois. Cela tombe, d'ailleurs, dans une conjoncture marquée par un retour au patriotisme économique avec une ligne directrice : les programmes de développement impulsés par la dépense publique devront profiter en premier lieu aux entreprises algériennes. C'est ainsi qu'outre le volume d'activité qu'il génèrera pour l'outil national de réalisation, le programme quinquennal réserve aussi plus de 1 500 milliards DA à l'appui au développement de l'économie nationale, avec notamment plus de 1000 milliards DA affectés au soutien du développement agricole et rural mis en œuvre depuis l'année dernière, et près de 150 milliards DA à la promotion de la petite et moyenne entreprise, à travers la réalisation de zones industrielles, le soutien public à la mise à niveau ainsi que la bonification de crédits bancaires, pouvant atteindre 300 milliards DA pour cette même fin. Le développement industriel mobilisera aussi plus de 2000 milliards DA de crédits bancaires bonifiés par l'Etat pour la réalisation de nouvelles centrales électriques, le développement de l'industrie pétrochimique et la modernisation des entreprises publiques. Aussi, le président de la République a tenu à souligner l'importance de cette réorientation en indiquant qu'après avoir œuvré dix années durant à améliorer le quotidien des citoyens dans tous les domaines et permis au pays, essentiellement grâce à la dépense publique, de faire reculer fortement

le chômage et de maintenir un important taux de croissance hors hydrocarbures, "il est nécessaire, aujourd'hui, de faire un autre saut qualitatif en poursuivant, bien sûr, le développement social et la modernisation des infrastructures, mais en valorisant davantage les capacités productives et notre potentiel économique". C'est dans ce contexte justement que le chef de l'Etat a précisé que les autorités viennent de décider de mobiliser des ressources substantielles pour moderniser les entreprises publiques et privées dans tous les secteurs. "A cette fin, nous ajouterons dès cette année, à toutes les incitations déjà en place pour encourager l'investissement, un appui important à la mise à niveau des petites et moyennes entreprises (PME). Nous élargirons, aussi, les programmes de modernisation des entreprises publiques à toutes celles qui disposent encore localement d'un marché, en mobilisant également, à leurs côtés, les partenaires étrangers qui souhaitent bénéficier du marché local et des contrats liés au programme public d'investissements. Nous élargirons enfin la marge préférentielle accordée aux entreprises algériennes sur les contrats publics", a indiqué le président de la République. Le chef de l'Etat a saisi cette occasion pour appeler les entrepreneurs, les cadres dirigeants d'entreprises et les travailleurs à transformer ces investissements publics en atouts pour l'outil économique national, en création d'emplois pour les jeunes et en volume significatif d'exportations hors hydrocarbures. S'adressant au gouvernement, le président de la République a ordonné que chaque secteur veille à une bonne maturation des projets afin d'écartier les réévaluations de coûts, soulignant que le Trésor public enregistre à travers ce programme, la mobilisation de toutes ses capacités. "Chaque secteur rendra compte annuellement de l'exécution diligente de son propre programme et nous procéderons annuellement à l'appréciation de la situation financière du pays pour, le cas échéant, tenir compte de nos moyens financiers, car nous excluons par avance tout recours à l'endettement extérieur. Nous accompagnerons aussi cette importante dépense publique de développement avec la rigueur nécessaire, pour bannir tout excès et surtout tout gaspillage dans le fonctionnement de l'Etat et des collectivités locales. Parallèlement, les mécanismes de contrôle devront jouer pleinement leur rôle comme je l'ai déjà ordonné dans ma récente directive", a souligné le chef de l'Etat. Pour ce qui est du quinquennat 2010-2014, il faut savoir que ce programme s'inscrit dans la dynamique de reconstruction nationale entamée, voilà dix années, d'abord avec le Programme de soutien à la relance économique, engagé en 2001, à hauteur des ressources alors disponibles. Cette dynamique a été relayée par le programme 2004-2009, lui-même conforté par les programmes spéciaux au profit des wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud. Ainsi, le coût de l'ensemble des opérations de développement inscrites durant les cinq années écoulées, dont certains projets structurants sont encore en cours de réalisation, aura atteint près de 17.500 milliards de DA. Le programme d'investissements publics retenu pour la période allant de 2010 à 2014 implique des engagements financiers de l'ordre de 21.214 milliards de DA (ou l'équivalent de 286 milliards de dollars) et concerne deux volets, à

savoir le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau, pour un montant de 9.700 milliards de DA (équivalent à 130 milliards de dollars), et l'engagement de projets nouveaux pour un montant de 11.534 milliards de DA (soit l'équivalent de près de 156 milliards de dollars). Le programme 2010-2014 réserve plus de 40% de ses ressources à l'amélioration du développement humain. Par ailleurs, ce programme d'investissements publics réserve aussi près de 40% de ses ressources à la poursuite du développement des infrastructures de base et à l'amélioration du secteur public, avec notamment plus de 3.100 milliards de DA destinés au secteur des travaux publics pour poursuivre l'extension et la modernisation du réseau routier, et l'augmentation des capacités portuaires, plus de 2.800 milliards de DA réservés au secteur des transports en vue de moderniser et d'étendre le réseau de chemins de fer, d'améliorer le transport urbain (avec notamment la réalisation de tramways à travers 14 villes), et de moderniser les infrastructures aéroportuaires, près de 500 milliards de DA pour l'aménagement du territoire et l'environnement, et près de 1.800 milliards de DA pour l'amélioration des moyens et des prestations des collectivités locales, du secteur judiciaire, et des administrations de régulation fiscale, commerciale et du travail. L'encouragement à la création d'emplois bénéficiera, quant à lui, de 350 milliards de DA sur le programme quinquennal, pour accompagner l'insertion professionnelle des diplômés universitaires et de la formation professionnelle, soutenir la création de microentreprises et financer les dispositifs d'emploi d'attente. Les résultats des encouragements publics à l'emploi viendront s'ajouter au volume massif des recrutements qui découleront de la réalisation du programme quinquennal et des effets de la croissance économique. Tout cela permettra de concrétiser l'objectif de création de trois millions d'emplois durant les cinq années à venir. Par ailleurs, le programme 2010-2014 réserve également un montant de 250 milliards de DA au développement de l'économie de la connaissance à travers le soutien à la recherche scientifique et la généralisation de l'enseignement et de l'usage de l'outil informatique dans tout le système national d'enseignement et dans le service public.

Samira G.



## **Le conseil des ministres adopte le plan quinquenal 2010-2014 : 286 milliards de dollars pour le développement**

24 May, 2010 12:30:00 [financier](#)  
Par Benachour Mohamed

Le chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika a présidé hier un conseil des ministres au cours duquel a été examiné et approuvé le plan quinquennal 2010-2014.

C'est le plus important financement public depuis l'indépendance du pays, englobant la «bagatelle» plus de 20.000 milliards de dinars qui seront consacrés au développement du pays. Depuis quasiment décembre 2009, date à laquelle le Chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika présidait le dernier conseil des ministres, aucune réunion entre le Président et son aréopage du gouvernement n'a vu le jour. Soit presque un semestre que ce Conseil ne s'est tenu, ce qui a ouvert la voie à des supputations diverses. Certains chroniqueurs parlaient de «la bouderie de la Présidence envers les ministres». Avec le Conseil marathonien des ministres d'hier, le Président a fait taire ex abrupto toutes ces commentaires et ces supputations. En fait, l'approbation des ministres marque le lancement effectif du plan quinquennal 2010/14 qui s'appuie sur de grands projets de développement public dans le secteur de l'habitat, des travaux publics, les transports, l'emploi, la santé et les ressources en eau, entre autres projets. Il faut aussi souligner que le troisième quinquennat de Abdelaziz Bouteflika s'inscrit dans la cohorte des précédents plans quinquennaux dans tous les domaines, et, particulièrement sur la question du logement avec ces récentes facilitations accordées pour l'accès à la propriété, aux réformes de l'Education... D'après le communiqué du Conseil, les travaux sont focalisés sur six axes fondamentaux portant sur «le développement humain, le développement des infrastructures de base, l'amélioration du service public, le développement économique, la lutte contre le chômage, la recherche scientifique et les nouvelles technologies de la communication».

De prime abord, l'amélioration du service public sera soutenue par un budget global de 1790 milliards DA, dont plus de 895 milliards DA seront attribués aux Collectivités locales, la Sûreté nationale et la Protection civile, notamment, pour réaliser 4 sièges de wilayas et 103 sièges de daïra, 6 centres de formation des personnels, près de 450 sièges de Sûreté de wilaya et de daïra et de Sûretés urbaines, plus de 180 Brigades de police judiciaire, de Brigades de police des frontières et Unités républicaines de sécurité, ainsi que plus de 330 unités de la

Protection civile.

Développement humain : 9 386,6 milliards de DA

Le deuxième grand axe porte sur le développement humain qui a bénéficié d'une enveloppe globale de l'ordre de 9 386,6 milliards DA, partagée entre plusieurs secteurs d'activités. L'Education nationale vient en tête et s'accapare d'un budget de 852 milliards DA qui seront déboursés, entre autres, à la réalisation de plus de 3000 écoles primaires, plus de 1000 collèges, 850 lycées, ainsi que plus de 2000 internats, cantines et demi-pensions. Quant à l'Enseignement supérieur, il a été destinataire de 868 milliards DA pour, notamment, la réalisation de 600.000 places pédagogiques, 400.000 places d'hébergement et 44 réfectoires... Quelque 178 milliards DA sont également alloués à l'Enseignement et la Formation professionnelle pour la réalisation, notamment, de 220 instituts, 82 centres de formation et 58 internats. Une autre enveloppe de 250 milliards DA est destinée à la recherche scientifique et aux nouvelles technologies de la communication, dont 100 milliards DA consacrés au développement de la recherche scientifique, 50 milliards DA aux équipements destinés à la généralisation de l'enseignement de l'informatique dans l'éducation et la formation et 100 milliards DA pour la mise en place de la «e-gouvernance».

1130 milliards da pour la Jeunesse et les sports

Quelque 40 milliards DA seront destinés à la Solidarité nationale afin de permettre, entre autres, «la réalisation de plus de 70 établissements spécialisés au bénéfice des handicapés et de près de 40 infrastructures pour personnes en détresse », note-t-on. Le département de la Jeunesse et des Sports bénéficiera, quant à lui, de plus de 1130 milliards DA pour la réalisation de 80 stades de football, 750 complexes de proximité, 160 salles polyvalentes, plus de 400 piscines, plus de 3500 aires de jeux, plus de 230 auberges et maisons de jeunesse, et plus de 150 centres de loisirs scientifiques pour jeunes.

### **619 milliards pour la Santé et l'Habitat**

Le ministère de la Santé bénéficiera, de sa part, **de 619 milliards DA** qui seront alloués à la réalisation de 172 hôpitaux, 45 complexes spécialisés de santé, 377 polycliniques, 1000 salles de soins et 17 écoles de formation paramédicale. Quelque 3700 milliards DA seront attribués au secteur de l'Habitat pour surtout réhabiliter le tissu urbain et la réalisation de 2 millions de logements (dont 500.000 locatifs, 500.000 promotionnels, 300.000 pour la résorption de l'habitat précaire et 700.000 logements ruraux). Notons que les prévisions du ministère de l'Habitat prévoit la distribution de 1,2 million de logements, durant le quinquennat, le reste sera achevé entre 2015 et 2017. Une enveloppe près de 500 milliards DA sera destinée à l'Aménagement du territoire et l'Environnement pour, notamment, la réalisation de quatre villes nouvelles.

50 milliards pour réformer l'Industrie

Les réformes du secteur industriel seront étayées par un budget de près de 50 milliards DA en vue de moderniser et de réaliser 80 zones industrielles et d'activités, ainsi que pour le renforcement des capacités de normalisation industrielle. Près de 100 milliards DA seront également destinés à la PME, dont 16 milliards DA destinés à l'accompagnement de la création des petites et moyennes entreprises, 80 milliards DA dédiés à l'appui au programme national de mise à niveau de 20.000 PME, sous forme d'aides directes ou de bonification de

crédits bancaires. Les crédits bancaires ainsi bonifiés pourront atteindre, quant à eux, 300 milliards DA.

350 milliards da pour raccorder 1 million de foyers

Le secteur névralgique de l'Energie a bénéficié de plus de 350 milliards DA pour le raccordement de plus d'un million de foyers au réseau de gaz naturel et 220.000 foyers ruraux à l'électricité. Quant au secteur des Ressources en eau, il a bénéficié bénéficiera de plus de 2 000 milliards DA en vue de la réalisation de 35 barrages, 25 transferts, 34 stations d'épuration et de plus de 3000 opérations d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de protection des villes contre les inondations. A cela, s'ajouteront 60 milliards qui seront mobilisés par les entreprises sur le marché financier, pour la finalisation ou la réalisation de 8 nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer.

Infrastructures de bases : les transports raflent la mise

Le développement des infrastructures de bases bénéficie d'un budget global de l'ordre 6447 milliards DA. Plus de 3132 milliards DA seront ainsi attribués aux Travaux publics en vue de finaliser l'autoroute Est-Ouest, de la compléter par 830 kilomètres de liaison autoroutières, dédoubler près de 700 kilomètres de routes nationales, de réaliser plus de 2500 kilomètres de routes nouvelles, de moderniser et réhabiliter plus de 8000 kilomètres de route, de réaliser et moderniser près de 20 ports de pêche et de procéder au dragage et au confortement de 25 ports, ainsi qu'au renforcement de trois aérodromes. Plus de 2816 milliards DA seront alloués aux Transports pour la réalisation de 17 lignes ferroviaires (6000 km), le parachèvement de l'électrification de la rocade ferroviaire nord, le dédoublement de 800 kilomètres de voies sur la boucle du Sud-Ouest, la livraison des métros d'Alger et d'Oran, la réalisation de tramways dans 14 localités, le lancement de 27 nouvelles entreprises de transports urbain et la réalisation de 35 gares routières ainsi que la modernisation de 8 aérodromes et l'extension de 4 ports. Outre ce programme public de développement, financé par le budget de l'Etat, d'importants investissements sont également prévus au niveau des entreprises publiques pour un montant de 2000 milliards DA, à mobiliser sur le marché financier local. A cet effet, près de 300 milliards DA pour la réalisation des centrales électriques, plus de 800 milliards DA pour le développement de l'industrie pétrochimique et près de 1000 milliards DA, au titre de la relance et de la modernisation des entreprises publiques industrielles et de réalisation qui disposent d'un marché. Ces opérations seront accompagnées d'interventions du Trésor pour, le cas échéant, le redressement de la situation financière des entreprises concernées et la bonification des coûts des crédits mobilisés sur le marché financier.

140 milliards pour la Culture

Le Département de Khalida Toumi, a bénéficié de plus de 140 milliards da de Budget. Un budget conséquent qui sera destiné à la réalisation de 40 maisons de la culture et complexes culturels, 340 bibliothèques, 44 théâtres, 12 conservatoires de musiques et écoles des Beaux-Arts, ainsi que 156 centres de loisirs scientifiques, tandis que plus de 106 milliards DA seront consacrés à la Communication pour l'amélioration des équipements radios et télévision et l'amélioration de leurs réseaux de diffusion.

379 milliards DA pour une bonne prise en charge des justiciables

Le secteur de la Justice sera doté de près de 379 milliards DA dédiés notamment à la

réalisation de 110 cours et tribunaux, d'écoles de formation et de plus de 120 établissements pénitentiaires, ainsi qu'à la modernisation des moyens de travail de la justice.

Le département de Djoudi bénéficie de 295 milliards de da

Plus de 295 milliards DA seront affectés au secteur des Finances pour la réalisation de plus de 250 structures des impôts, de 70 structures du Trésor, de 50 structures des Douanes, ainsi que de nouveaux services du cadastre. Près de 39 milliards DA seront destinés au secteur du Commerce pour moderniser et renforcer les services et moyens de contrôle et réhabiliter plus de 250 marchés de gros et de détail, tandis que près de 58 milliards DA seront consacrés à l'administration du Travail, notamment, pour renforcer et moderniser ses moyens de contrôle et de régulation. 1566 milliards DA seront consacrés au chapitre développement économique.

1 000 milliards pour l'agriculture

Plus de 1000 milliards DA seront ainsi destinés à l'Agriculture, notamment aux plantations forestières sur 360.000 hectares, pastorale sur 70.000 hectares, oléicole sur 1 million d'hectares, ainsi qu'à l'important programme de développement de l'agriculture, par voie de bonification des prix des récoltes et de soutiens à la modernisation des techniques et moyens de l'agriculture. Plus de 16 milliards DA seront alloués à la Pêche pour, notamment, accompagner le développement de cette activité et la soutenir par de nouvelles infrastructures.

360 milliards de da pour absorber le chômage

Pour la lutte contre le chômage, une enveloppe de 360 milliards DA a été dégagée, dont 150 milliards DA destinés à l'appui à l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle dans le cadre des programmes de formation et de qualification, 80 milliards DA en soutien à la création de micro-entreprises et de micro-activités et 130 milliards DA pour les dispositifs d'emplois d'attente.

Les Moudjahidines et les Affaires religieuses réconfortés

Plus de 19 milliards DA seront alloués aux Moudjahidine en vue, notamment, de réaliser 9 centres de repos, des salles de soins et de rééducation, 17 musées et complexes historiques, ainsi que la réhabilitation de 34 sites historiques et l'aménagement de plus de plus de 40 cimetières de martyrs.

Les Affaires religieuses disposeront de plus de 120 milliards DA pour la réalisation de la grande mosquée d'Alger, de 80 mosquées et centres culturels islamiques, 17 écoles coraniques et la restauration de 17 mosquées historiques. Ceci dit, le programme quinquennal vise mettre sur rails l'Algérie dans une croissance continue et le plein emploi, fortement soutenue par la dépense publique dans une conjoncture mondiale marquée par l'austérité.

# Pharaonique

24 May, 2010 12:30:00 [financier](#)

Par N.Benchaa

P résidant un deuxième conseil des ministres après une absence de huit mois, le chef de l'Etat semble résolu à reprendre en main son ambitieux programme de développement. Et là il n'y va pas de main morte : 286 milliards de dollars sont engagés dans le plan quinquennal 2010-2014. Une somme jamais engagée depuis l'indépendance. Près de la moitié de ce pactole ira au parachèvement des grands projets structurants que sont le rail, les routes et l'eau. Le reste financera des projets nouveaux destinés aux programmes de développement humain.

Prévu initialement à hauteur de 150 milliards de dollars, ce plan s'est vu doublé. Le gros de la rallonge comblera le déficit du aux surcoûts des réalisations, encore en cours, prévues par le plan précédent. Ces surcoûts ont affecté les grosses réalisations que sont : l'autoroute Est Ouest, les travaux de réalisation du rail, du métro d'Alger, des tramways d'Alger et Oran et de différentes infrastructures hydrauliques. Le regain enregistré dans les prix du pétrole et la manne qui en résulte, a encouragé les pouvoirs publics à injecter une grande partie dans des projets nouveaux qui n'étaient pas encore prévus et à revoir à la hausse les budgets de certains autres. Le revirement dans la stratégie économique, se basant désormais sur un secteur public, amène de nouvelles prévisions budgétaires de l'ordre de quelque 12 milliards de dollars à injecter dans l'effacement des dettes des anciens groupes industriels publics qui devraient être la locomotive de l'épanouissement industriel et économique du pays.

Un gros programme qui se singularise par son ambition démesurée et qui réduit la stratégie de développement à l'expression chiffrée des sommes colossales qui y sont injectées. Il est certes judicieux de mobiliser de grosses sommes dans des projets supposés structurants et générant une grande dynamique économique mais encore faudrait-il d'abord qu'il y ait une véritable base économique axée sur la performance et la créativité. Ce programme gagnerait aussi à se faire accompagner par un assainissement institutionnel et un travail sur la bonne gouvernance. A défaut, ce serait là une manne rentière qui encouragerait la corruption et les malversations. Le quinquennal précédent, tout aussi ambitieux, n'a, pourtant, laissé qu'une seule empreinte : les scandales financiers.

# Tous Sur L'Algérie - TSA

## L'Algérie annonce un programme d'investissements publics de 286 milliards de dollars

Sonia Lyes

Le Conseil des ministres s'est réuni, lundi 24 mai, sous la présidence d'Abdelaziz Bouteflika. Selon un communiqué de la présidence de la République, le Conseil a adopté un programme d'investissements publics de 21.214 milliards de dinars (286 milliards de dollars) sur la période allant de 2010 à 2014.

Ce programme concerne deux volets, ajoute le communiqué : « le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau, pour un montant de 9.700 milliards DA (équivalent à 130 milliards de dollars) et l'engagement de projets nouveaux pour un montant de 11.534 milliards DA (soit l'équivalent de près de 156 milliards de dollars).

Le programme 2010-2014 prévoit de consacrer 40% de son montant à l'amélioration du développement humain, avec notamment la construction de près de « 5.000 établissements de l'Education nationale (dont 1.000 collèges et 850 lycées) , 600.000 places pédagogiques universitaires et 400.000 places d'hébergement pour les étudiants, et plus de 300 établissements de formation et d'enseignement professionnels », selon le communiqué.

Dans le domaine de la santé, l'Algérie prévoit plus de 1.500 infrastructures, dont 172 hôpitaux. Dans le secteur de l'habitat, deux millions de logements seront construits, dont 1,2 million livrés « durant le quinquennat, le reste devant déjà être mis en chantier avant la fin de l'année 2014 », ajoute le texte.

L'Algérie prévoit aussi la réalisation de 35 barrages et de 25 systèmes de transfert d'eau pour améliorer l'alimentation en eau potable. Un million de foyers seront raccordés au gaz naturel et 220.000 foyers ruraux accéderont à l'électricité, selon le communiqué du Conseil des ministres.

Le programme quinquennal prévoit de consacrer près de 40% des sommes « à la poursuite du développement des infrastructures de base et à l'amélioration du secteur public». Dans ce cadre, 3.100 milliards DA iront au secteur des Travaux publics « pour poursuivre l'extension et la modernisation du réseau routier, et l'augmentation des capacités portuaires ». « Plus de 2.800 milliards DA réservés au secteur des transports en vue de moderniser et d'étendre le réseau de chemin de fer, d'améliorer le transport urbain (avec notamment la réalisation de tramways à travers 14 villes), et de moderniser les infrastructures aéroportuaires. Près de 500 milliards DA pour l'aménagement du territoire et l'environnement et près de 1.800 milliards DA pour l'amélioration des moyens et des prestations des collectivités locales, du secteur judiciaire, et des administrations de régulation fiscale, commerciale et du travail », précise le communiqué.

Le nouveau programme quinquennal « réserve aussi plus de 1.500 milliards DA à l'appui au développement de l'économie nationale, avec notamment: plus de 1.000 milliards DA affectés au soutien du développement agricole et rural mis en route depuis l'année dernière et près de 150 milliards DA à la promotion de la petite et moyenne entreprise, à travers la réalisation de zones

industrielles, le soutien public à la mise à niveau ainsi que la bonification de crédits bancaires pouvant atteindre 300 milliards DA pour cette même fin », selon le texte.

Le développement industriel mobilisera aussi plus de 2.000 milliards DA de crédits bancaires bonifiés par l'Etat pour la réalisation de nouvelles centrales électriques, le développement de l'industrie pétrochimique et la modernisation des entreprises publiques. L'encouragement à la création d'emplois bénéficiera, quant à lui, de 350 milliards DA sur le programme quinquennal, pour accompagner l'insertion professionnelle des diplômés universitaires et de la formation professionnelle, soutenir la création de micro entreprises et financer les dispositifs d'emploi d'attente. Les résultats des encouragements publics à l'emploi viendront s'ajouter au volume massif des recrutements qui découleront de la réalisation du programme quinquennal et des effets de la croissance économique. Tout cela permettra de concrétiser l'objectif de création de trois millions d'emplois durant les cinq années à venir », précise le communiqué.

« Par ailleurs, le programme 2010-2014 réserve également un montant de 250 milliards DA au développement de l'économie de la connaissance à travers le soutien à la recherche scientifique et la généralisation de l'enseignement et de l'usage de l'outil informatique dans tout le système national d'enseignement et dans le service public », ajoute le communiqué de la présidence de la République.

24/05/2010 | 17:35 |  7

# EL MOUDJAHID

## **Le nouveau plan quinquennal du président de la République adopté, hier, en Conseil des ministres : «Ce programme est la concrétisation d'un engagement pris devant la Nation»**

24 May 2010 11:00:00 Karima Alloun

Taille du texte: - +



**palement votés dans le cadre de la loi de finances ». Ce programme, enchaîne-t-il, «appelle aussi tous les citoyens à se mobiliser pour le transformer en un puissant levier de croissance, de création d'emplois et de modernisation du pays ». Pour le chef de l'Etat, il reste désormais à renforcer les capacités du développement national et à libérer ce dernier de la dépendance des hydrocarbures qui sont éphémères.**

Le président de la République a dévoilé, hier,

sa nouvelle feuille de route, qu'il placera sous le sceau de la « continuité ».

Le nouveau programme d'investissements publics pour la période allant de 2010 à 2014 a été ainsi examiné et adopté lors de la réunion du Conseil des ministres, présidé, hier, par M. Abdelaziz Bouteflika.

Celui-ci a exposé lors de cette rencontre la démarche, les voies et les moyens à travers lesquels le gouvernement s'attellera à la mise en œuvre de son programme.

**«Il faut libérer le développement national de la dépendance des hydrocarbures»**

Après l'adoption de ce plan par les membres de l'Exécutif, le premier magistrat du pays a rappelé que «ce programme est la concrétisation d'un engagement pris devant la nation en février de l'année

dernière, pour maintenir la dynamique de reconstruction nationale entamée depuis années». D'après lui, «il appartient à présent au gouvernement de le concrétiser, d'autant que sa mise en œuvre a été lancée depuis le début de cette année, avec les premières tranches d'autorisations de programmes et de crédits de

### **Des ressources substantielles pour les entreprises publiques et privées**

Au titre des nouveautés, le président de la République annonce la mobilisation de ressources substantielles pour moderniser les entreprises publiques et privées dans tous les secteurs. Dès cette année, indique-t-il, un appui important sera consacré pour la mise à niveau des petites et moyennes entreprises, tout en élargissant les programmes de modernisation des entreprises publiques à toutes celles qui disposent encore localement d'un marché, en mobilisant également à leurs côtés les partenaires étrangers. Enfin, la marge préférentielle accordée aux entreprises algériennes sur les contrats publics sera elle aussi élargie. S'adressant aux membres du gouvernement, le Chef de l'Etat a ordonné que chaque secteur veille désormais « à une bonne maturation des projets afin d'écartier les réévaluations de coûts, soulignant que le Trésor public enregistre à travers ce programme la mobilisation de toutes ses capacités.

### **Tous les secteurs rendront des comptes annuellement**

Le Président déclare que «chaque secteur rendra compte annuellement de l'exécution diligente de son propre programme et nous procéderons annuellement à l'appréciation de la situation financière du pays, pour le cas échéant, tenir compte de nos moyens financiers, car nous excluons par avance tout recours à l'endettement extérieur. Nous accompagnerons aussi cette importante dépense publique de développement avec la rigueur nécessaire, pour bannir tout excès et surtout tout gaspillage dans le fonctionnement de l'Etat et des collectivités locales.

Parallèlement, les mécanismes de contrôle devront jouer pleinement leur rôle comme je l'ai déjà ordonné dans ma récente directive », a-t-il rappelé, allusion à son instruction concernant la lutte contre la corruption. Le chef de l'Etat a demandé aux membres du gouvernement de faire une campagne d'explication du contenu de leur programme sectoriel. On comprendra implicitement que l'équipe gouvernementale est mise aujourd'hui devant de « lourdes » responsabilités.